



LE JOURNAL DES
TERRITOIRES

**ILS
FONT
BOUGER
LA
FRANCE**



SPÉCIAL SALON DES MAIRES 2022
UNE PUBLICATION HORS SÉRIE DU
GROUPE DELBO PRESSE



ANNE-LAURE MESGUEN
PRÉSIDENTE & CO-FONDATRICE
BENEVOLT



benevolt
Le numérique au service du lien social

ANNE-LAURE MESGUEN

FACILITEZ LA RENCONTRE ENTRE CITOYENS ET ASSOCIATIONS DE VOTRE TERRITOIRE

Benevolt offre des services adaptés à chaque collectivité pour leur permettre d'accompagner les citoyens qui veulent s'engager bénévolement auprès des associations locales en mettant en place une plateforme d'engagement sur le site de la collectivité.

Depuis 2017, l'entreprise solidaire Benevolt facilite la rencontre entre citoyens et associations pour des missions de bénévolat. Convaincue que les collectivités ont un rôle à jouer dans la rencontre entre citoyens et associations de leur territoire, elle lance un nouveau service, pour lequel elle obtient le prix de l'innovation, mention solidarité, au Salon des Maires 2020. Anne-Laure Mesguen, co-fondatrice du projet, nous parle de ce service innovant et solidaire.

Vous vous définissez comme entreprise à impact, quel problème souhaitez-vous résoudre ?

En France, il y a environ 19 millions de bénévoles et 1,5 millions d'associations dont 85% ne fonctionnent qu'avec des bénévoles. Le bénévolat associatif est en pleine mutation. La façon d'être bénévole, de s'engager évolue, tout comme la manière de le faire. On passe d'un engagement long auprès d'une association recommandée via le bouche à oreille à des engagements pluriels, parfois plus ponctuels, auprès d'associations découvertes sur le web. Notre projet est d'accompagner les associations dans ce double changement de paradigme afin de leur permettre de trouver les bénévoles dont elles ont besoin pour mener à bien leurs actions. De plus, notre service permet aux associations de trouver, via le numérique, de nouveaux bénévoles, notamment pour faire face à la perte, parfois conséquente, de bénévoles depuis la crise du COVID-19.

Pouvez-vous nous parler des services que vous proposez aux collectivités ?

Le service est né de l'observation des pratiques des bénévoles. Pour connaître les associations autour de chez soi, le réflexe est de consulter l'annuaire des associations de sa commune. Or, les annuaires renseignent sur les activités, pas sur les missions de bénévolat. Nous proposons aux villes d'afficher directement sur leur site internet les besoins en bénévoles de leurs associations, de s'appuyer sur notre technologie pour la publication des annonces, la gestion des candidatures et sur notre équipe pour l'aide aux associations. Notre idée est que le site de la mairie peut devenir le principal levier des associations et des bénévoles pour s'engager, en complément du forum des associations, qui ne se tient qu'une seule fois dans l'année.

Plus politiquement, nombreuses sont les communes qui souhaitent dynamiser la vie associative et renforcer le lien social. Un service comme le nôtre est créateur de richesse sociale et complémentaire à l'action des services dédiés à la vie associative.

Vous parlez de technologie, les collectivités sont-elles en capacité de développer de tels services numériques ?

C'est justement l'un des points forts de notre solution. Le service est facile à

mettre en place, il repose sur notre socle technologique et s'adapte parfaitement au site internet de la ville (couleurs, logo de la ville, ...) et s'intègre très simplement à leur environnement digital. Pour les associations, un espace de gestion unifié est mis à disposition pour publier les annonces de bénévolat sur le site de la collectivité, mais également sur le site de Benevolt et de ses partenaires. Il n'y a pas de développement spécifique à prévoir ni besoin d'une personne pour gérer le service (la modération et le support du site sont assurés par notre équipe). La tarification dépend, quant à elle, de la taille de la collectivité (nombre d'habitants et nombre d'associations).

Concrètement comment fonctionne votre service ?

Les associations rédigent leurs annonces de bénévolat dans un espace dédié afin de les publier sur la plateforme de bénévolat, créée aux couleurs de la ville. Ces annonces sont également publiées sur notre site grand public www.benevolt.fr, sur le site de l'Etat jeuxaider.gouv.fr et sur les sites de nos partenaires, ce qui leur confère une grande visibilité ! Les citoyens qui voient les missions peuvent se porter volontaires directement en ligne et échanger avec les associations.

Nous nous occupons de l'accompagnement des associations sur l'utilisation du service, les aidons dans la rédaction de leurs missions et échangeons régulièrement avec les agents de la vie associative pour les aider à piloter le dispositif.

Vous indiquez sur votre site vous adresser à toutes les associations, quelles sont vos références et réalisations ?

Nous souhaitons que chaque association, quelle que soit sa taille et son fonctionnement puisse trouver des bénévoles. Notre plateforme Benevolt.fr accompagne aujourd'hui plus de 5000 associations partout en France. Depuis 2020, nous mettons en place les services numériques de bénévolat d'associations nationales et de fédérations, sur leur propre site.

Nous travaillons avec des associations nationales comme la Croix-Rouge française, UNICEF France, la Prévention Routière ou Vacances & Familles. Par exemple, si vous allez sur le site de Médecins du Monde, dans la rubrique "devenir bénévole", vous trouvez les missions disponibles près de chez vous et vous pouvez contacter directement et facilement l'association locale qui propose une mission de bénévolat qui vous intéresse. Le service est aux couleurs de l'association mais ce sont nos équipes qui sont à l'œuvre derrière. Cette solution vient réellement faciliter la vie des responsables du bénévolat dans ces grosses structures associatives.

Nous finalisons actuellement la plateforme de bénévolat de la ville de Nantes et avons hâte de voir les associations et les citoyens s'emparer du service !